



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration vous invite à l'Assemblée Générale de notre Association qui se tiendra le :

Vendredi 12 avril 2019 à 20 heures 30

Au foyer communal de SAINT -PREST

Ordre du Jour

1. Rapport moral et financier de l'exercice 2018
2. Budget prévisionnel 2019
3. Cotisation des membres
4. Renouvellement des membres

Le 4 septembre 2018, Edouard PHILIPPE, Nicolas HULOT et Elisabeth BORNE ont signé la DUP de mise en concession autoroutière des RN 154 et RN 12.

Aujourd'hui, nous n'avons toujours pas de réponse aux deux recours qui ont été déposés, l'un par Maître Corinne LEPAGE au nom de toutes les associations, l'autre par Maître Bruno GALY, au nom du collectif de particuliers habitant les communes autour de Chartres.

Votre présence est importante, nous avons besoin du soutien de tous pour la suite à donner aux décisions qui seront prises par le Gouvernement.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, veuillez nous retourner le pouvoir ci-joint dûment complété et signé par vous-même.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 5 de nos statuts, si cette Assemblée Générale est ouverte à tous, seuls les membres à jour de leur cotisation annuelle peuvent participer aux votes.

Cordialement,

SAINT-PREST, le 27 mars 2019

Pour le Conseil d'Administration,

Martine CARRÉ
Présidente